



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-130950>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 24-130950

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** SPL 30

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 81079776100022

**Ville :** Nimes cedex 9

**Code postal :** 30904

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 30

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_Bbgw70DHPX](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_Bbgw70DHPX)

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Céline Albouy

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se conférer au règlement de consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se conférer au règlement de consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se conférer au règlement de consultation

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 20/12/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : - Valeur technique (60 %) - Prix des prestations (40 %)

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de sécurisation du complexe hydraulique formé par les barrages de Sainte-Cécile d'Andorge et des Cambous - Marché SCA2 : Surélévation de la RN106 au droit du barrage de Sainte Cécile d'Andorge

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45233140

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** L'opération relative aux travaux de sécurisation du complexe hydraulique formé par les barrages de Sainte-Cécile d'Andorge et des Cambous est décomposée en plusieurs marchés. La présente consultation concerne uniquement le marché - SCA2 : Surélévation de la RN106 au droit du barrage de Sainte Cécile d'Andorge. Les travaux ont notamment pour objet : - La réalisation des structures de chaussées et de la dalle au droit du barrage, - La réalisation de la signalisation horizontale, - La mise en place de l'équipement de sécurité de type glissières métalliques et glissières béton et de la signalisation horizontale.

**Lieu principal d'exécution du marché :** Sainte-Cécile d'Andorge/Branoux-Les-Taillades/Lézan/Cendras.

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le maître d'ouvrage est le Département du Gard. La SPL 30 intervient en qualité de mandataire du maître d'ouvrage. La présente consultation est passée selon une procédure adaptée en application des articles L2123-1-3° et R2123-1-2° du code de la commande publique. Durée du marché: Le délai d'exécution des travaux est de 4 mois conformément aux dispositions de l'article 7 du CCAP. Les variantes à l'initiative des soumissionnaires (variantes libres) ne sont pas autorisées. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article R2122-7 du CCP, des marchés de travaux ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 19/11/2024